



“ La sobriété reste la solution la plus propre ”

© Grenoble-Alpes Métropole

Spécialiste de la transition énergétique au sein du laboratoire Pacte de l'Université Grenoble Alpes, Gilles Debizet évoque les conséquences du réchauffement climatique et ce qu'il faudrait faire pour le limiter.

Pourquoi les énergies fossiles représentent-elles une menace ?

Charbon, pétrole ou gaz, ces hydrocarbures dégagent des gaz qui réchauffent la planète. Ce réchauffement contribue à l'élévation du niveau des océans et accroît le nombre et la force des ouragans, des inondations et des canicules dans nos régions. Plus tôt on sortira des hydrocarbures, plus tôt les effets du changement climatique seront limités.

Avons-nous encore du temps pour agir ?

Dans les pays très touchés par les phénomènes météorologiques, les effets sont déjà catastrophiques. Dans notre région, la fonte de nos glaciers a pour conséquence le tarissement de nos ressources en eau l'été. L'irrigation agricole et la production de centrales électriques ont déjà

dû être suspendues certains étés. Ces situations seront plus fréquentes si les émissions de gaz à effet de serre ne diminuent pas.

DANS NOTRE RÉGION, LA FONTE DE NOS GLACIERS A POUR CONSÉQUENCE LE TARISSEMENT DE NOS RESSOURCES EN EAU L'ÉTÉ.

Quelles sont les énergies à privilégier ?

Il faut tirer parti des apports solaires avec les panneaux photovoltaïques ou thermiques, du vent avec les éoliennes, du cycle de l'eau avec les barrages et de la biomasse à partir des déchets agricoles, ménagers ou de la forêt. La chaleur des eaux usées et celle des industries pourraient aussi être davantage récupérées.



Certes, la construction de ces équipements utilise de l'énergie, mais le bilan énergétique à long terme reste généralement très positif. Et n'oublions pas que la sobriété reste la solution la plus propre.

Les initiatives prises dans le bassin grenoblois sont-elles suffisantes ?

La Métropole et les citoyens n'ont pas à rougir des initiatives menées sur le territoire comme le verdissement des bâtiments, des transports publics ou du chauffage urbain par exemple. Mais une question décisive, qui pèse sur les collectivités, n'a pas encore été tranchée par l'État : encouragera-t-il une production au plus près de la consommation des ménages - c'est à dire dans les villes - ce qui minimise le transport de l'énergie, ou bien une production là où les coûts sont les plus bas, en construisant d'immenses parcs éoliens ou photovoltaïques dans

des lieux peu habités, ce qui suppose d'investir dans le transport d'électricité à longue distance ?

Que peut-on faire de plus pour accélérer la transition énergétique ?

La question de l'encouragement à la micro-production d'électricité renouvelable est encore trop délaissée par les collectivités. Or il y a là un vaste champ possible de mobilisation de l'épargne des ménages et de développement de l'emploi. Enfin, les collectivités pourraient davantage encore encourager les mobilités bas carbone comme les modes doux, le covoiturage et le déploiement de bornes électriques ou hydrogène.



La future résidence ABC, sur la Presqu'île scientifique de Grenoble, sera quasiment autonome en énergie et en eau quand elle sortira de terre en mars 2020.

© Lucas Frangalia / Grenoble-Alpes Métropole